

Communiqué de presse

MARCHÉ ENTREPRISES

Avec une vingtaine de partenaires, l'Arcep publie un guide pratique pour aider les entreprises à bien choisir leurs offres internet, mobile et *cloud*

Paris, le 23 mars 2026

« Garantir la connectivité des entreprises françaises et dynamiser la concurrence » figure parmi les priorités de la [stratégie Ambition 2030](#) de l'Arcep. L'accès à une connectivité performante, fiable et abordable est en effet un facteur clé de compétitivité, quel que soit le secteur ou la taille de l'entreprise.

Éclairer les choix des entreprises pour accélérer leur transformation numérique, dans un contexte de grandes transitions technologiques

La multiplication des offres, l'évolution des réseaux - déploiements de la fibre optique et de la 5G, les fermetures du réseau cuivre et des réseaux 2G et 3G - et l'émergence de nouveaux enjeux - cybersécurité, *cloud* - peuvent rendre complexe le choix des solutions les plus adaptées.

Le **guide numérique des entreprises, publié par l'Arcep** vise à fournir aux entreprises toutes les clés pour comprendre les enjeux des infrastructures numériques, bien choisir leur offre, et faire jouer la concurrence. En ce sens, le guide propose un accompagnement pas à pas pour aider les entreprises à :

- connaître leurs besoins en terme d'infrastructures numériques ;
- choisir les offres de connectivité et cloud les plus adaptées ;
- gérer leurs relations avec les fournisseurs télécoms ;
- anticiper les évolutions liées à la fermeture de certains réseaux et services historiques ;
- raccorder leurs locaux à la fibre optique ;
- connaître les usages professionnels des réseaux sans fil ;
- améliorer la qualité de leurs connexions mobile et fixe.

Une démarche partenariale et un événement accueilli par Bpifrance

Le guide a été élaboré grâce à la participation de près d'une vingtaine de partenaires : le ministère de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle, énergétique et numérique, l'ANSSI, la DGCCRF, l'ANCT, Bpifrance, France Num, le Médiateur des entreprises, l'AFUTT, l'Avicca, le CDRT, le Cigref, Cinov Digital, la CPME, la Fédération EBEN, InfraNum, le Medef, l'U2P, l'AOTA et la FFTélécoms.

À l'occasion de la publication de ce guide, Bpifrance a accueilli un événement en ses locaux ce lundi 23 mars à 18h. Après une introduction par Laure de La Raudière, présidente de l'Arcep, et de Bruno Gueit, Directeur du Conseil de Bpifrance, le guide a été présenté par Ghislain Heude, [Directeur « Fibre, infrastructures et territoires » de l'Arcep](#).

Marion Sallandre, cheffe de l'unité « marché entreprises » de l'Arcep, a ensuite animé une table ronde sur les enjeux numériques des entreprises en 2026, réunissant :

- Franck BATAILLE (Membre du comité exécutif en charge du Numérique et de l'Innovation de la CPME)
- Maxence DEMERLE (Directrice du numérique du MEDEF)
- Laura CHEVALLIER (Le Prieuré de Boulogne)
- Baptiste JACQUIAU (Directeur de clientèle, Enov), en charge du Novascope, l'observatoire des marchés télécoms et des réseaux et services informatiques au sein des entreprises françaises, dont certains résultats de l'année 2025 ont été présentés lors de cette table-ronde.

Documents associés

- [Le guide numérique des entreprises : la version complète](#)
- [Le guide numérique des entreprises fiche par fiche](#)
- [Le marché de la connectivité et du cloud évolue par le cabinet Enov](#)

À propos de l'Arcep

L'Arcep est l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse. Arbitre expert et neutre, au statut d'autorité administrative indépendante, elle est l'architecte et la gardienne des réseaux d'échanges internet, télécoms fixes, mobiles, postaux et de distribution de la presse en France.

Contact presse

Victor Schmitt

victor.schmitt@arcep.fr

Tél. : 01 40 47 71 84

Suivez l'ARCEP

 www.arcep.fr

 LinkedIn /  Bluesky /  Mastodon

 Instagram

Abonnez-vous

Flux RSS

Lettre électronique

Listes de diffusion